

LEGENDE

	Limite de zone
	A, Ab
	N, Nf
	Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
	Patrimoine ponctuel (petit patrimoine) à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
	Cône de vue à préserver au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Cheminement doux à créer ou à conserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
	Haies et alignement d'arbres à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Patrimoine linéaire (murs à préserver) au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
	Marge de recul des principaux axes
	Faisceau pressenti
	Linéaire commercial à protéger au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
	Boisement à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Emplacement réservé au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
	Espace Boisé Classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
	Périmètre soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-7 du Code de l'Urbanisme
	Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
	Zone humide identifiée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Cours d'eau
	Limite communale

Liste des emplois réservés :			
Nature	Établissement	Nature	Surface
67	Commun de Quetzbont	Création d'une boucle équipée	2768 52
68	Commun de Quetzbont	Création d'une boucle équipée	1384 24
69	Commun de Quetzbont	Création d'une boucle équipée	2086 36
70	Commun de Quetzbont	Création d'une boucle équipée	1384 24
72	Commun de Quetzbont	Création d'une boucle équipée	2086 36
76	Commun de Quetzbont	Éclairage de voie	412 14
79	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	662 13
80	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	495 9
87	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	476 73
88	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	453 73
89	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	453 73
91	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	382 95
92	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	350 105
93	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	430 121
94	Commun de Quetzbont	Cheminement doux	1011 14
100	Conseil Départemental	Création de voirie: RD775	146017 9
101	Conseil Départemental	Création de voirie: RD775	2820 9
104	Conseil Départemental	Création de voirie: RD775	2820 9
115	Conseil Départemental de l'Artois	Autonivellement	795 90
127	Conseil Départemental de l'Artois	Création de voirie: RD775	6213 06
133	Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Valenciennes	Ouvrage de retenue: E.P.	5217 06